

Déontologie médicale.

MESSIEURS LES RÉDACTEURS,

Votre article, *Déontologie médicale* m'a causé une pénible surprise.

Vous êtes mes amis dans la profession. J'ai même eu l'avantage d'être l'élève de l'un de vous (Dr. Lamarche) qui m'a habitué à des procédés plus délicats que ceux que vous avez suivis à mon égard, en cette circonstance. Il m'avait jusqu'ici témoigné un intérêt que, il me semble, j'avais lieu de croire sincère. Vous n'avez pas suivi le conseil du sage : *Qui bene amat bene castigat*, car vous avez maladroitement exercé vos prétentions. Votre manière de défendre la déontologie médicale est contraire à la dignité professionnelle. Malgré des formes doucereuses vos vraies couleurs éclatent ; en vérité je ne vous connaissais pas tant de fiel !

Avant que votre article eut germé dans votre cerveau, j'ai connu d'autres procédés et je me suis hâté de désavouer l'acte qui fait l'objet de votre attaque :

“ Des dieux que nous servons connais la différence.”

De quoi s'agit-il ? J'aurais commis un acte contraire à la dignité professionnelle en donnant des certificats et en faisant des réclames, etc., toutes choses condamnées par la déontologie médicale.

Pour la deuxième fois, je reconnais avoir péché sous ce rapport ; mais est-ce bien à vous de me jeter la première pierre ? N'est-ce pas en marchant sur vos traces que j'ai glissé dans l'ornière où vous êtes enfoncés depuis des années ? D'un côté vous posez en gardiens et défenseurs de la dignité professionnelle, de l'autre vous signez des contrats d'annonces de remèdes secrets, quelle indécence ! Vous faites les méticuleux, et vos heures de relâchement sont aussi nombreuses que les numéros de votre journal. Quelle dérision !

Vous parler de me traduire devant le Bureau des Gouverneurs du Collège des médecins, mais vous mêmes, messieurs, n'êtes vous pas depuis longtemps, au ban de la profession médicale précisément pour la faute dont vous m'accusez ? N'êtes vous pas coupables de la réclame éditoriale qui suit (il s'agit de l'aliment Mellin) : *Il est sans rival comme nourriture pour les estomacs débiles, pour suppléer à la nutrition en défaut, et comme galactogène chez les femmes qui allaitent*. N'est-ce pas là une réclame de votre crû et du français boiteux ? Et votre fameuse annonce : *Epilepsie, Hystérie, Convulsions, Maladies nerveuses*, avec sous-titre pompeux : GUÉRISON SOUVENT, SOULAGEMENT TOUJOURS ? Vous avez la foi robuste et aveugle si vous pensez faire croire qu'une telle annonce est inspirée par la dignité professionnelle. Et votre COGNACKINA, *liqueur délicieuse fortifiante, antifièvreuse etc. etc.*, recommandée tout particulièrement AUX DAMES, AUX ENFANTS ET AUX VIEILLARDS, ne cadre-t-elle pas adorablement dans votre feuille médicale.

Oh ! j'oubliais, mais on ne peut tout dire—l'annonce signée par un médecin de Montréal, le Dr. * * * que votre plume austère a ménagé à regret, sans doute à cause des compensations. Elle porte que le *Sirop de gomme de sapin composé* est une préparation très supérieure à toutes les autres comme *antispasmodique, calmante, expectorante*